

PIECES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES  
PERMETTANT D'INSTRUIRE LE DOSSIER



Date de dépôt du dossier :

Date de présentation au jury :

- Si lycéen(e) ou étudiant(e) : photocopie du Certificat de scolarité 2023-2024 ou de la carte étudiante
- Si autre : Contrat de travail ou d'apprentissage, ou attestation de demandeur d'emploi
- Copie d'un justificatif de domicile récent (moins de trois mois)
  
- Le motif de la demande

*Tout dossier incomplet ne sera pas instruit.*

Observation du Service Instructeur :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Date :

Signature du demandeur et de ses représentants légaux si mineur

---

## AIDE AU FINANCEMENT DU BAFA

### Dossier de candidature

---

La ville de Bailly-Romainvilliers met en place une aide au financement du BAFA, destinée aux jeunes Romainvillersois âgés de 17 à 25 ans.

Cette contribution correspond au paiement de la session théorique (dite formation générale) auprès d'un organisme de formation, choisit par la collectivité.

En contrepartie, l'intéressé(e) effectuera 4 semaines dans un accueil de loisirs de la ville en tant qu'animateur stagiaire. La période du stage pratique dure environ 20 jours, vous êtes rémunérés à partir du 12ème jour de stage.

Le dossier de candidature est à remettre, **AU PLUS TARD**, le 29 Décembre 2023 à l'un des référents du Structure Information Jeunesse (SIJ) situé à la Maison des Jeunes au :  
**40, Boulevard des Sports – 77 700 Bailly-Romainvilliers**

Nom : ..... Prénom : .....

Email : .....

Téléphone :        /        /        /        /

### Engagement du candidat

Mr, Mme ....., candidat(e) à l'aide au financement du BAFA,  
s'engage à :

- Etre disponible sur toute la période des vacances de printemps (du 6/04/24 au 22/04/24) pour suivre la formation théorique auprès de l'organisme habilité, choisi par la collectivité  
(\* formation d'une durée de 8 jours maximum).
- Participer et s'investir à travers les temps de préparation des vacances (en plus des samedis pour les périodes estivales) >>> **les dates seront communiquées ultérieurement.**
- Remettre dans les délais impartis son travail de préparation.
- Travailler **quatre semaines** dans un des accueils de loisirs de la commune en qualité d'animateur stagiaire.

Cocher la période de disponibilité:

Juillet du Lundi 8 juillet au vendredi 2

août

Août du lundi 5 août au vendredi 30

août

La période du stage pratique dure environ 20 jours, vous êtes rémunérés à partir du 12ème jour de stage.

Les jours travaillés au sein d'un des accueils de loisirs de la commune pourront permettre au candidat de valider son stage pratique dont la durée minimum réglementaire est de 14 jours.

### Motif de la demande

Expliquez, en quelques lignes, votre motivation et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le BAFA ainsi que les motifs de votre demande de financement.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....